



Retrait de permis suite a un test d'alcoolemie positif

Par **maggy**, le **23/09/2008 à 21:40**

bonjourrrrrUn jeudi soir il est minuit je sors d'une soirée ou j'ai consommé de l'alcool la police me suit et me controle à 5 minutes de mon domicile. Je donne mes papiers mais lorsque je souffle je suis positif a 0.66 retenu. Je suis a ce moment accompagné de ma femme qui n'a pas le permis. Je demande alors a la police si je peux ramener mon vehicule dans mon garage. La police accepte en me suivant. Arrivé a mon domicile je rentre ma voiture puis je pars avec eux au poste de police ou je reste en garde a vue.rnrnAujourd'hui j'ai un retrait de permis de 5 mois et 6 points en moinsrnrnEst il légal que la police m'a laissé reprendre mon vehicule alors que j'avait bu? pour ensuite me ramener au posterrnmerci d'avance

Par **Tisuisse**, le **24/09/2008 à 18:41**

Vous voulez demander si c'est légal ? mais c'est vous qui l'avez demandé, non ? Si vous espérez, par ce biais, faire sauter votre PV, donc la suspension ou l'annulation de votre permis et le retrait de points, argumentez dans ce sens auprès du juge. C'est sûr qu'il risque d'alourdir les sanctions. Les 0,66 retenus sont 0,66 mg/litre d'air expiré soit 1,32 g/litre de sang, donc taux délictuel. Voyez les sanctions dans le post-it correspondant inscrit en tête de ce forum routier.

Par **maggy**, le **24/09/2008 à 20:11**

Merci pour votre reponse rapide. rnrnJe voudrais savoir est il vraiment légal que les policiers m'ont laissé reprendre mon vehicule alors que j'avais bu? n'est ce pas une erreur de leur part? dans ce cas je pourrais contester aupres du juge. rnCependant mon taux d'alcool étant élevé je ne pourrais pas vraiment contester mais bon au cas ou...rnrnmerci d'avance

Par **Tisuisse**, le **24/09/2008** à **22:54**

Sans vouloir vous offenser, il me semble avoir répondu à cette question. Je réitère ma pensée : oui, vous avez le droit de contester mais de là à ce que cette contestation, face à un juge, puisse avoir du poids en votre faveur, là, je ne m'avancerai pas. A mon humble avis, vous risqueriez plutôt l'inverse de ce que vous espéreriez. Alors !